



**DÉCLARATION DE H.E. MINATA SAMATE CESSOUMA
COMMISSAIRE AUX AFFAIRES POLITIQUES
COMMISSION DE L'UNION AFRICAINE**

**À L'ATELIER DES INSTITUTIONS DE DROITS DE L'HOMME ET DES
MÉCANISMES DE JUSTICE TRANSITOIRES À DARFUR**

**ADDIS ABEBA, ETHIOPIE
18 JUILLET 2017**

Excellence, Mr. L'Ambassadeur du Soudan en Éthiopie et Représentant permanent auprès de l'UA

Honorables représentants du Bureau du Procureur Général pour le Tribunal spécial des crimes du Darfour

Honorables représentants de la Commission de Justice, Vérité et Réconciliation

Honorables représentants de la Commission nationale des droits de l'Homme du Soudan

Honorables représentants du Conseil consultatif pour les droits de l'Homme

Des représentants distingués du Centre pour l'étude de la violence et de la réconciliation (CSVR)

Représentants distingués de l'UNAMID

Distingués représentants du Haut-Commissariat aux droits de l'Homme

Distingués Représentants Experts en droits de l'homme et représentants des organisations de la société civile

Chers Collègues

Mesdames et Messieurs

C'est avec grand plaisir que je vous souhaite la bienvenue à cet atelier organisé par le Département des affaires politiques de la Commission de l'Union africaine en et d collaboration avec le Centre pour l'étude de la violence et de la réconciliation (CSVR) et la Mission des Nations Unies et de l'Union africaine au Darfour (UNAMID). Cet important atelier regroupe les institutions des droits de l'homme et les mécanismes de justice transitionnelle au Darfour au moment où le développement d'une politique de justice transitoire africaine vient d'être achevée et attend son adoption officielle par les organes décisionnels de l'UA.

Cet atelier est pertinent et tombe à point nommé compte tenu des récentes évolutions politiques au Soudan. Plus significativement, nous sommes satisfaits par le Dialogue national récemment conclu au Soudan pour réaffirmer le besoin collectif de garantir et de respecter les droits de l'Homme et des peuples, la règle de droit, les élections démocratiques crédibles et pacifiques, la gouvernance démocratique et participative. Le Dialogue national a également engagé les principales parties prenantes à faire des efforts haut de gamme pour parvenir à une paix et un développement durable au Darfour et dans d'autres parties du Soudan.

Notre réunion d'aujourd'hui se déroule également à un moment où un certain nombre de pays africains, tels que la Gambie, passent du conflit violent à la paix, d'une gouvernance autoritaire à une gouvernance démocratique. Par conséquent, une réflexion critique sur le rôle de l'Union africaine sur la justice de transition en Afrique est adéquate. Les situations de conflit en cours dans des pays tels que le Soudan du Sud, la République centrafricaine, la RDC, le Mali, la Libye, la région du Sahel, le bassin du lac Tchad etc. illustrent l'importance de la justice de transition pour la paix et les efforts de consolidation de la paix en Afrique.

Une évaluation des déclarations politiques de l'UA sur la non-impunité, la vérité, la paix, la justice et la réconciliation en Afrique réaffirme la nécessité d'une plus grande cohérence, compréhension et appropriation de l'Afrique sur la justice transitionnelle. L'Union africaine et ses États membres ont de plus en plus appelé à un plus grand leadership africain et à un dialogue interne plus ancré dans la résolution des conflits violents. L'établissement de mécanismes de justice transitoire à Darfour offre le meilleur espoir pour l'application pratique du principe des solutions africaines aux problèmes africains visant à atteindre l'objectif ultime de la construction d'une paix durable au Darfour.

L'UA a initié un processus constructif consensuel pour réfléchir sur les expériences africaines en matière de justice transitionnelle et établir des cadres pour la gestion constructive des conflits. Dans ce contexte, nous devons réfléchir aux liens entre la justice transitionnelle, la gouvernance, la consolidation de la paix et le développement socioéconomique, tel qu'exprimé dans l'Agenda 2063-L'Afrique que nous voulons. Comme il a été souligné dans l'Agenda 2063 et l'agenda mondial de 2030 sur le développement durable, il faut faire plus d'investissements pour renforcer la résilience des communautés pour faire face aux défis et renforcer les institutions en situation de conflit. Il va sans dire que les communautés autonomes peuvent gérer les risques et utiliser les opportunités pour améliorer leurs moyens de subsistance leur permettant de vivre avec dignité. Les investissements dans la création d'une communauté résistante aux conflits sont essentiels pour construire une paix durable, promouvoir la gouvernance démocratique et assurer le développement socio-économique et une transformation structurelle.

De plus, il est nécessaire de relier ces discussions avec d'autres processus politiques tels que la mise en œuvre du Cadre stratégique de l'Union africaine sur la reconstruction et le développement post-conflit (PCRD), l'architecture africaine de la paix et de la sécurité (APSA), l'architecture africaine de la gouvernance (AAG) Et l'élaboration et la mise en œuvre des valeurs communes africaines. Plus précisément, le rapprochement entre l'architecture africaine de la gouvernance (AAG) et l'architecture africaine de la paix et de la sécurité (APSA) devrait se concentrer sur la prévention structurelle des conflits en promouvant les principes de la gouvernance démocratique et participative sur le continent et en contribuant au silence des armes d'ici 2020.

Dans ce cadre, l'objectif de cette consultation est d'explorer les moyens de fournir un appui technique aux institutions des droits de l'Homme et aux mécanismes de justice

transitionnelle au Darfour en vue d'améliorer l'implémentation effective de leurs mandats. Je dois reconnaître ici avec satisfaction les efforts déployés par le Gouvernement soudanais pour assurer un suivi adéquat de la mise en œuvre des accords politiques négociés afin d'apporter une paix et une justice durables au peuple du Darfour. Je dois également saluer le rôle joué par l'UNAMMID et d'autres organismes internationaux, continentaux et régionaux afin de soutenir les processus de justice transitionnelle au Darfour.

Excellences, mesdames et messieurs:

Permettez-moi enfin d'exprimer ma profonde gratitude à H.E. L'Ambassadeur du Soudan, les représentants des institutions des droits de l'Homme, les mécanismes de justice transitionnelle au Darfour et les experts présents ici aujourd'hui pour avoir accepté notre invitation à prendre part à cet important atelier. Je voudrais également remercier le Centre pour l'étude de la violence et la réconciliation et, en particulier, son Directeur, Madame Nomfundo Mogapi et son personnel dévoué, pour leur soutien continu au Département des affaires politiques et pour faciliter la convocation de cette réunion.

Je souhaite également saisir cette occasion pour remercier M. Amadu Shour, de la Section des droits de l'Homme de l'UNAMID et de son personnel, d'honorer le partenariat qui existe entre nos deux institutions au bénéfice du peuple du Darfour.

Je remercie également le Bureau du Haut-Commissariat aux droits de l'Homme de l'ONU pour l'Afrique de l'Est pour son soutien à ce processus.

Enfin et surtout, permettez-moi de remercier mon équipe du Département des affaires politiques, sous la direction de l'Ambassadeur Salah Hammad, pour avoir facilité tous les aspects administratifs et logistiques de cet atelier.

Enfin, j'espère sincèrement que cet atelier n'est pas seulement un événement unique et j'espère qu'après cet atelier, nous allons soutenir notre partenariat mutuellement bénéfique dans la recherche d'une paix durable, d'une gouvernance démocratique durable et d'un développement socio-économique significatif en Afrique en général et au Soudan, notamment inspirés à la fois de l'Agenda 2063 et du Agenda mondial 2030 sur le développement durable.

C'est tout à mon honneur et mon privilège de déclarer maintenant ouverte cette réunion et je vous souhaite à tous d'enrichissantes réflexions.

Je vous remercie de votre aimable attention.